



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 22 juin 2026 Délibération n° 2026-23

Objet de la délibération : Participation des communes à l'opération « ma santé c'est dans la boîte rouge »

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Véronique ILLIG

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 46 titulaires (et 46 suppléants)

Nombre de membres présents : 34 présents dont 32 votants

Date de convocation : 15 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux juin à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Annie DUPUIS, Mathieu CHARTIER (Montbardois) ;

Raphaël VEJUX, Marc CHEVILLON, Patrick KIMBERG, Jean-François Michel, Philippe CHATILLON, Michel ROIGNOT, Paul ROBINAT, Yves GOBERT, Stéphane MERMET (Ouche et Montagne) ;

Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Sylvain COURAULT, Marie-Christine LENOIR, Guy MONIN, Isabelle MARMORAT (Pays d'Alésia et de la Seine) ;

Quentin GUENOT, Marie Andrée COQUILLE (Pays d'Arnay-Liernais) ;

Hervé LOUIS, Eric LIENIEWSKA-CHOQUET, Valéry LOISIER, Nabila NICOLLE, Virginie LEPRINCE-POISSON, Murielle JOUSSET (Saulieu-Morvan) ;

Véronique ILLIG, Bertrand GUILLOT-MARCHAL, Sylviane BAULOT, Catherine SADON, Virginie TARDIT, Béatrice PINGUET, Jean-Michel PÉTRÉAU (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Didier KOCH, Alain BECARD, Aurélio RIBEIRO, Eric SIMON (Montbardois) ; Jean-Marc MARCHAL (ouche-et-Montagne) ; Jean-Marc RIGAUD, Yvon FIORUCCI (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Benjamin LEROUX, Jean-Benoît SIGROS, Pierre POILLLOT, Marie Andrée COQUILLE, Patrice DORMENIL (Pays d'Arnay-Liernais) ; Cyril BRULÉ, Frédérick DRAPPIER, Didier PASQUET (Saulieu-Morvan) ; Martine EAP-DUPIN, Noëlle BÉNO, Patricia NORE RENOT, Véronique LAMAS, Pascal NICOLLE (Terres d'Auxois).

Le Pays a souhaité déployer le dispositif « Ma santé c'est dans la boîte rouge » sur l'ensemble du territoire. Cette boîte, placée dans le réfrigérateur d'une personne âgée ou isolée, contient tout ce qu'il faut savoir sur sa santé, permettant ainsi une prise en charge optimale par les services de secours lors d'une intervention à domicile. Les partenaires du Contrat Local de Santé ont également été associés et certains ont fait part de leur intérêt pour ce projet, comme par exemple les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) du territoire.

Les communes continuent de prendre contact avec les services du Pays pour demander des boîtes et des campagnes de commandes sont réalisées régulièrement par la Chargée de mission Santé du PETR.

Au vu du fort succès de cette opération et du contexte budgétaire contraint du PETR, il est proposé de définir des modalités d'intervention pour le financement de ces boîtes, afin de pouvoir assurer la poursuite de cette opération et de respecter l'équité entre chaque communauté de communes. Il est ainsi proposé :

- que le PETR continue d'assurer la commande de l'intégralité des boîtes rouges, dans l'objectif de réaliser des économies d'échelle ;
- que les collectivités payent le prix coûtant des boîtes qu'elles commandent.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 32

Contre :

Abstentions :

- 1) Adopte les modalités de financement proposées pour assurer la poursuite du déploiement des boîtes rouges sur le territoire ;
- 2) Autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette opération.

Pour extrait certifié conforme,

M. Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Équilibre Territorial Rural
du Pays Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Madame la Préfète de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfète de la Côte-d'Or,